



NATURE EN VILLE : LES PROJETS SORTENT DE TERRE

ACTUALITÉS

Les travaux
de la Tremblaye

TOUR D'HORIZON

Rendez-vous
au Cin'été

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 10** TERRE DE JEUX 2024
- 11** ACTUALITÉS
- 16** DOSSIER
- 21** PORTRAIT
- 22** CINÉMA
- 23** TOUR D'HORIZON
- 24** AGENDA
- 26** TRIBUNES
& CARNET
- 27** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

BDA LE MAG

#18 - Juillet - août 2024

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tirot, Camille Evangelista, Laura Harter

Conception et mise en page : Laura Harter

Publication : mensuel - ISSN : 2968-9937

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



M. le Maire, Philippe Benassaya, accompagné de Véronique Dubois, Maire-adjointe en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Réussite éducative, a remis aux élèves de CM2 leur calculatrice offerte par la Ville pour les féliciter de leur entrée au collège l'année prochaine. L'occasion également de remettre aux enfants leur diplôme du Passeport du Civisme pour leurs actions effectuées en faveur de la citoyenneté.

“Profitez de l'été et des beaux jours pour vous ressourcer !”

Après tout juste deux mois de retour aux responsabilités, nous avons déjà réalisé plusieurs projets puisque nous avons eu la très grande joie :

- d'inaugurer le parc paysager Beauregard, qui est devenu en quelques semaines un lieu de rencontres et de promenades très apprécié des Arcisiens en plein centre-ville,
- d'ouvrir officiellement nos deux premiers terrains de padel au stade Jean-Moulin qui permettent aux habitants de s'adonner à cette nouvelle pratique sportive très en vogue, entre le tennis et le squash,
- d'installer nos 6 nouveaux Conseils de quartier, dont les projets commencent déjà à voir le jour,
- et d'entamer les travaux du nouveau parking de la Tremblaye agrandi et végétalisé qui sera inauguré à la rentrée avant d'ouvrir la crèche Rosa-Bonheur en début d'année prochaine.

Comme vous pouvez le constater, le rythme soutenu dans notre façon de faire reste notre marque de fabrique. Nous sommes fiers du chemin déjà parcouru en à peine deux mois. Nous ne relâcherons pas nos efforts puisque je peux déjà vous annoncer que de nouveaux projets verront le jour dès la rentrée de septembre. En ces temps de crise, politique ou économique, l'hésitation ou l'immobilisme sont des faiblesses coupables qui pénalisent les Arcisiens.

Aujourd'hui, il est temps de profiter des beaux jours qui annoncent enfin l'arrivée de l'été, après les traditionnelles fêtes de fin d'année partout en ville. Une période particulièrement attendue pour se ressourcer après un printemps froid et pluvieux mais qui ne nous a pas empêchés de nous retrouver lors d'événements festifs comme au Grand Marché Arcisien, à la Fête de la musique ou lors des retransmissions de matchs de foot de l'Euro 2024 à la Fabrik. Alors pour commencer l'été en beauté nous vous attendons nombreux :

- à la Fête de l'été du 10 au 12 juillet organisée par le Service Animation Jeunesse au COSEC,
- à la fête du quartier du lotissement et au bal du 13 juillet qui aura exceptionnellement lieu cette année rue Gabriel Péri sur le terrain en herbe situé à la limite de Fontenay-le-Fleury,
- au cin'été à la Tremblaye où vous pourrez assister, du 3 juillet au 3 août, à de nombreuses projections au tarif unique de 5€,
- sans oublier que les accueils de loisirs ainsi que le service jeunesse restent ouverts tout l'été pour divertir vos enfants et ados.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été à Bois d'Arcy ou ailleurs. Profiter de ces jours de repos pour vous ressourcer en famille ou entre amis. Nous vous attendons en pleine forme fin août pour les festivités de la Saint-Gilles.

Bien chaleureusement




Le 12 juin, M. le Maire, Philippe Benassaya, Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative et de l'Engagement bénévole, et les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ont remis un chèque de 500€ à l'association Solann Dream Team pour les soutenir dans leurs actions. Les dons ont été récoltés à l'occasion du Grand Marché Arcisien et du match du Variété Club de France qui ont eu lieu plus tôt dans le mois. Merci à tous les donateurs !

@Benassaya78 

@philippebenassaya78 

@PhilipBenassaya 

Philippe BENASSAYA

Maire de Bois d'Arcy,

Vice-président du Conseil départemental,

Ancien député des Yvelines.

30
mai

LES SENIORS EN BALADE À BEAUVAIS

La traditionnelle sortie annuelle du **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) a emmené les seniors de Bois d'Arcy jusqu'à Beauvais où ils ont visité le musée de la Nacre et de la Tableterie ainsi que la cathédrale.



1^{er}
juin

LE VARIÉTÉ CLUB DE FRANCE À BOIS D'ARCY AU PROFIT DE SOLANN DREAM TEAM

Les élus de la Ville, Laurent Brot, Quentin Delaunay, Benoît Robeiro, Élodie Dézécot et Sébastien Allouche, se sont bien défendus contre la redoutable équipe du **Variété Club de France** emmenée par Philippe Lagueyte et Wilfrid Mbappé. À l'issue du match, les édiles arcisiens étaient menés 0-2. Mais ce fut une défaite pour la bonne cause puisque la rencontre a permis de récolter 300 € de dons qui ont été reversés à l'association **Solann Dream Team**.



2
juin

UN GRAND MARCHÉ ARCISIEN FESTIF

Les premiers rayons de soleil du mois de juin ont percé les nuages au-dessus de Bois d'Arcy à l'occasion du Grand Marché Arcisien. Les Arcisiens avaient donc le sourire en déambulant au milieu de quelques 500 stands pour dénicher les bonnes affaires.



2
juin

INAUGURATION DU PARC PAYSAGER DE BEAUREGARD

Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a inauguré le Parc paysager de Beauregard, en présence de Jérémy Demassiet, 1^{er} Maire-adjoint en charge des Grands projets, de l'Environnement et du Cadre de vie, d'Alexandre Perrusson, de la société Geo-concept et David Marques, de la société LCTP. Première micro-forêt de Bois d'Arcy, le Parc paysager s'inscrit dans une volonté de la municipalité de créer plus d'espaces en centre ville réservés à la nature.



11
juin

ATTITUDES PRÉSENTE SON SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Les danseurs de l'association **Attitudes** ont eu le plaisir de monter sur la scène du Théâtre de La Grange pour leur spectacle de fin d'année intitulé *La Clef des songes*. Ils se sont produits devant leurs familles et amis avec ce spectacle épatant imaginé par leurs professeurs.



5
juin



LES P'TITS TOQUÉS DU GOÛT D'ALEXANDRE TURPAULT

Les enfants de l'accueil de loisirs d'Alexandre Turpault ont eu la chance de cuisiner leur propre déjeuner et d'apprendre de nombreux secrets de cuisine grâce au savoir-faire des chefs Michel Nugues et Gérard Agasse de Quadrature Restauration et en présence de Véronique Dubois, Maire-adjointe en charge de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Réussite éducative.



11
juin

LA CRÈCHE FAMILIALE ET LES ASSISTANTES MATERNELLES DU RPE PARTAGE UN REPAS AVEC LE CCAS

Au mois de juin, les adhérents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont partis à la rencontre des enfants de la crèche familiale Jacques-Demy et des assistantes maternelles du Relais Petite Enfance (RPE). Après avoir fait connaissance dans le jardin de la crèche, seniors, enfants et assistantes maternelles de la crèche familiale et du Relais Petite Enfance (RPE) ont eu le plaisir de partager un repas.



13
juin



LA RAA PROFITE DU SOLEIL À ORLÉANS

L'association **Retraite Active Arcisienne** (RAA) est allée à Orléans pour se promener au soleil sur les bords du Loiret et au Parc Floral de la Source où les adhérents ont pu admirer plus de 500 variétés de roses.

14
juin

LES CONSEILS DE QUARTIER S'INSTALLENT

Le Maire, Philippe Benassaya, ainsi que les Conseillers municipaux délégués aux Conseils de quartier, ont eu le plaisir de rencontrer les Arcisiens qui se sont inscrits pour intégrer les Conseils de quartier. L'occasion de présenter la Ville, le rôle des Conseils de quartier et de faire connaissance autour d'un verre de l'amitié.



17
juin



LA FABRIK ET SES SPECTATEURS SOUTIENNENT LES BLEUS

Les Arcisiens ont répondu présent à l'invitation de la Ville pour encourager les Bleus dans leur parcours européen. À La Fabrik pour le premier match de notre équipe nationale, ils ont partagé un moment festif lors de cette première rencontre conclue par une victoire de nos Bleus.

18
juin



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

À l'occasion du 84^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle, Monsieur le Maire, Philippe Benassaya, accompagné des membres du Conseil municipal, des membres de l'Union nationale des Combattants (UNC) et d'élèves de l'école Alexandre-Turpault, a prononcé un discours rendant hommage à cette page marquante de l'histoire de notre pays.

PORTRAIT D'AMINE BEKKAL, CONSEILLER MUNICIPAL ET CORRESPONDANT DÉFENSE

Amine Bekkal a rejoint l'équipe municipale en avril 2024. En tant que Correspondant Défense, c'est lui qui a lu le célèbre Appel du 18 juin, commémoré devant l'Hôtel de Ville en présence de M. le Maire, Philippe Benassaya et du Conseil municipal. Au quotidien, il fait l'intermédiaire entre les acteurs de la défense nationale et la Ville et joue un rôle primordial d'information et de sensibilisation aux thématiques liées à la citoyenneté. *"Je participe au devoir de mémoire et j'accompagne les jeunes arcisiens à s'approprier leur citoyenneté pour leur permettre d'acquérir les bonnes bases pour leur avenir."* Lui-même s'est investi au sein du Conseil municipal pour *"mettre mon expertise au service de la Ville"*. Son poste de responsable d'étude de prix dans une entreprise de la construction lui permet d'apporter ses connaissances sur les thématiques de la voirie, de l'innovation et du développement durable à l'équipe municipale. *"Nous faisons en sorte de travailler de manière collaborative pour construire les projets sur lesquels nous avons été élus et préparer l'avenir de Bois d'Arcy."*



20
juin

LES ENFANTS COURENT POUR LE CROSS DES ÉCOLES

Un grand bravo à tous les enfants arcsisiens qui ont participé à la nouvelle édition du Cross des écoles. Ils ont été chaleureusement accueillis sur la ligne d'arrivée par leurs parents et enseignants ainsi que par Monsieur le Maire et plusieurs élus du Conseil municipal. Chaque élève est reparti avec une médaille après avoir accompli 760 m, 1,350 km ou bien 1,6 km pour les plus grands.



21
juin

BOIS D'ARCY CÉLÈBRE LES ANNÉES 80 EN MUSIQUE

La fête de la musique a une nouvelle fois été un grand succès au Domaine de La Tremblaye. Merci à tous les musiciens et au groupe ComeBack 80 qui ont animé la soirée. Bravo à tous les Arcisiens qui ont participé au flashmob proposé par l'association de danse Attitudes. Le Centre Communal d'Action Sociale a aussi proposé des animations musicales à ses bénéficiaires au sein du Foyer-restaurant lors du déjeuner.



Prendre les transports en commun pendant les Jeux



Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, jusqu'à 500 000 personnes sont attendues dans les transports en commun pour se rendre sur les lieux de compétition. Parmi les lignes les plus impactées se trouvent le RER C et la ligne N que vous empruntez peut-être pour vous rendre quotidiennement au travail depuis les gares de Fontenay-le-Fleury / Bois d'Arcy et Saint-Quentin-en-Yvelines. Afin de faciliter vos déplacements en transports en commun avant, pendant et après les Jeux, vous pouvez vous rendre sur la plateforme [Anticipezlesjeux.gouv.fr](https://anticipezlesjeux.gouv.fr) et sélectionner "Transports publics" comme mode de déplacement. La carte vous permettra d'anticiper les difficultés de déplacements. Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a créé une **application Transport Public Paris 2024**. Vous y trouverez un calculateur d'itinéraires, les informations de trafic en temps réel et des trajets optimisés. Dans la mesure du possible, il est recommandé de limiter ses déplacements, de décaler ses horaires de trajet, de dévier son itinéraire ou de privilégier d'autres modes de transports.

Rappel des fermetures de routes du 3 août

À l'occasion du passage de la course en ligne masculine le samedi 3 août, la D127 (rues Alexandre Turpault et Henri Barbusse) sera **fermée à la circulation de 10h30 à 17h**. Les bretelles d'accès à la D127 depuis la N12 dans le sens Province > Paris seront également fermées.

Le stationnement des véhicules sera formellement interdit rue Alexandre-Turpault et rue Henri Barbusse du vendredi 2 août à 14h au dimanche 4 août à 22h. Veuillez anticiper vos déplacements si possible et privilégier des itinéraires alternatifs.

FOCUS SUR LES ÉPREUVES PARALYMPIQUES



À moins d'un mois du lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous vous proposons de découvrir tous les mois les disciplines qui se dérouleront dans les Yvelines. Ce mois-ci, focus sur les épreuves paralympiques, qui débuteront le 28 août.



Les Jeux Paralympiques sont nés à Stoke Mandeville, en Grande-Bretagne. En 1948, Sir Ludwig Guttmann, médecin allemand, s'occupant de vétérans de la Seconde guerre mondiale, tous en fauteuil roulant, décide de créer des épreuves sportives adaptées pour accélérer leur guérison. Quatre ans plus tard, une équipe d'anciens combattants néerlandais se joint à eux, donnant naissance aux premiers Jeux internationaux de Stoke Mandeville. Les premiers Jeux Paralympiques (*les 9^e Jeux internationaux de Stoke Mandeville*) se déroulent à Rome en 1960 six jours après la clôture des Jeux Olympiques.



À Paris 2024, **les Jeux Paralympiques regrouperont 4 400 athlètes qui concourront dans 549 épreuves** (22 sports). Deux épreuves se dérouleront dans les Yvelines : le para cyclisme au Vélodrome National (29 août), et le para équitation au Château de Versailles (3 et 7 septembre).

Si la plupart des sports paralympiques sont des dérivés des sports valides, il existe deux disciplines qui n'existent qu'en handisport : la **boccia** (qui se rapproche de la pétanque et se joue en salle) et le **goalball** (sport dans lequel les joueurs avec un handicap visuel doivent marquer des buts en faisant rebondir au sol un ballon rempli de grelots).

Afin de garantir des conditions équitables en compétition, les athlètes sont classés en fonction de leur handicap. Cette classification prend en compte l'impact du handicap sur le geste sportif et la performance de l'athlète. Chaque discipline étant différente, il n'existe pas de classification unique. Chaque discipline a sa propre classification.



BOIS D'ARCY SE MET À LA MODE DU PADEL

Jeudi 20 juin, Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, a inauguré les deux terrains de padel sortis de terre près du COSEC.

Les Arcisiens vont pouvoir s'initier et se perfectionner au padel. Ce sport, venu tout droit d'Espagne, mélange de squash et de tennis, fait son arrivée en grande pompe en Ville grâce à deux terrains créés entre le COSEC et le Tennis Club.

Le Maire, Philippe Benassaya, accompagné de Jérémy Demassiet, 1^{er} Maire-adjoint en charge des Grands projets, et d'Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative et de l'Engagement bénévole, a inauguré ces deux nouveaux terrains en présence des représentants du Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy (TCMBA), partenaire de la Ville sur ce projet et qui proposera dès la rentrée, des cours de padel à ses adhérents.

La construction de ces terrains, des aménagements piétons et de l'éclairage ont coûté 229 400€ financé en partie par la Région Île-de-France.

La Ville a également réaménagé le chemin d'accès depuis la forêt vers le COSEC et la sente d'accès aux terrains de tennis pour faciliter

la circulation des pratiquants. La nouvelle sente qui donnera accès au COSEC sera complètement adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Des terrains ouverts à tous

Les terrains de padel sont accessibles de 8h à 23h pour des créneaux d'une heure. Les créneaux disponibles sont mis en ligne sur le site internet de la Ville à la rubrique Sports.

Vous débutez au padel ?

Pas d'inquiétude, la Ville a pensé à vous. À l'entrée des terrains, vous découvrirez un panneau détaillant les principales règles pour jouer au padel.

Un Club House refait à neuf

La Ville a engagé des travaux de rénovation du Club House de tennis l'année dernière. L'accueil et le bar ont été rafraîchis pour mieux accueillir les adhérents du tennis club et les bureaux ont été remis à neuf.

À la découverte du Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy (TCMBA)



Les journées portes ouvertes du TCMBA, qui se sont déroulées le samedi 22 juin, étaient l'occasion pour l'association de sa grande fête annuelle. Les professeurs de l'association ont proposé différentes animations et initiations, notamment au padel, pour les enfants le matin et les adultes l'après-midi. Entre les deux, tout le monde s'est retrouvé pour un moment convivial autour d'un barbecue.

Le TCMBA sera présent au Forum des associations à la rentrée. Vous pourrez découvrir leurs offres, vous y inscrire et ainsi rejoindre les 380 tennismen et tennismen de la ville. Des initiations au padel seront aussi proposées pour ceux qui souhaitent découvrir cette nouvelle pratique.

Des initiations tout l'été

Pour rappel, jusqu'au 15 septembre, le TCMBA propose des initiations au tennis aux plus de 15 ans pour 40€. Ces initiations vous permettent de profiter, soit de séances de cours collectifs d'1 h 30, soit d'accès aux courts extérieurs. Le club pourra vous prêter des raquettes.



Tennis Club Municipal de Bois d'Arcy
01 34 60 18 19 - tcmba@fft.fr
www.club.fft.fr/tcmba/

La Halle du marché prévue à l'automne 2025

Les travaux de construction de la future Halle du marché ont débuté au mois de juin et dureront environ 15 mois. Durant cette période, les parkings situés face à l'Église resteront inaccessibles afin de permettre l'installation de la base de vie et la circulation des engins de chantier.

Pendant toute la durée des travaux, des perturbations de circulation ponctuelles sont à prévoir.

Travaux d'enfouissement des réseaux



Les travaux de requalification du quartier du Lotissement Saint-Jean se poursuivent. L'enfouissement des réseaux de gaz et d'électricité ont débuté pour la rue Mansart.

Le chantier de la crèche Rosa-Bonheur et du Relais Petite Enfance (RPE) avance...



Le toit terrasse a été installé et les plantations réalisées. Les essences sélectionnées permettront aux enfants de participer à des activités pédagogiques.

Cet été, les travaux de pose du chauffage au sol, de la pompe à chaleur et de la centrale de traitement d'air se poursuivent.

Le mobilier a été commandé et sera donc posé dès que les finitions seront terminées.



LES TRAVAUX DÉBUTENT AU QUARTIER DE LA TREMBLAYE

Cet été, des travaux d'ampleur auront lieu dans le quartier de la Tremblaye. Le parking du Domaine de la Tremblaye fermera pour se refaire une beauté.

Les travaux de requalification commenceront avec la rue Camélinat.

Le parking de La Tremblaye fermera cet été pour travaux. Comme nous l'évoquions en avril dernier, le parking va subir une profonde transformation visant à faciliter la circulation et à augmenter le nombre de places de stationnement.

Au total, 145 places de parking (*contre 96 actuellement*) permettront à terme aux Arcisiens de venir profiter de l'offre culturelle, associative et sportive au Domaine de La Tremblaye et au gymnase Colette-Besson. Des places pour personnes à mobilité réduite et des bornes de recharge pour véhicule électrique seront intégrées à ce nouveau projet. À la rentrée, c'est un parking paysager plus esthétique, plus fonctionnel et sécurisé qui vous accueillera pour vos activités culturelles proposées par la Ville.

Afin d'empêcher le stationnement longue durée et ainsi faciliter l'accès des Arcisiens aux installations culturelles et sportives le

stationnement restera gratuit quatre heures par jour et payant au-delà.

Requalification des voies : travaux lancés pour la rue Camélinat

Le projet de requalification d'axes majeurs du quartier de la Tremblaye se concrétise. En effet, depuis le 25 juin l'installation des engins de chantier s'est accompagnée des premiers coups de pelles pour la rue Camélinat et ses abords. Cette première étape porte sur les réseaux d'eau usée et d'eau de pluie. La durée du chantier est prévue jusqu'au 30 août prochain. Ces travaux auront une incidence sur la circulation au sein de la rue Camélinat avec notamment une fermeture de la rue et des déviations programmées du 25 juin au 3 juillet et du 15 juillet au 30 août. Les riverains conserveront l'accès à la rue pendant toute la période de travaux.



5 PROJETS ARCISIENS PRÉSENTÉS AU BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION

La Ville a soumis 5 projets au budget participatif, écologique et solidaire lancé par la Région Île-de-France.

Chaque année, la Région Île-de-France finance les projets des collectivités, associations et copropriétés qui participent à la préservation de l'environnement autour de 6 thématiques : les espaces verts et la biodiversité ; les vélos et les mobilités propres ; l'alimentation ; la propreté, la prévention et la gestion des déchets et l'économie circulaire ; les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; la santé environnementale.

En 2023, la Ville a obtenu le financement de vélos à assistance électrique pour la Police municipale, de matériel électrique pour le service Espaces verts, la création de nouveaux parkings à vélos et la création d'un jardin pédagogique à l'angle des rues Hoche et Voltaire.

Les votes se sont arrêtés au 30 juin. Les projets retenus par la Région seront annoncés courant septembre.

Cette année, Bois d'Arcy présente 5 projets :

- 1** Installation d'une pergola végétalisée à l'école maternelle Marc Chagall
- 2** Végétalisation de la cour d'école de Madeleine Renaud
- 3** Achat et installation d'un aérateur et d'une sonde pour gérer l'arrosage des terrains de sport
- 4** Des poubelles à mégots de la société TchaoMegot qui collecte, dépollue et recycle (isolant pour le bâtiment et le textile) les mégots de cigarette
- 5** Le lancement d'une application citoyenne qui permettra aux Arcisiens de signaler les dépôts sauvages et accéder aux services de la Ville (4).



FÊTE DE L'ÉTÉ

10 > 12 juil. 2024

de 13h30 à 18h



au COSEC

1, rue Alexandre Turpault



boisdarcy.fr

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

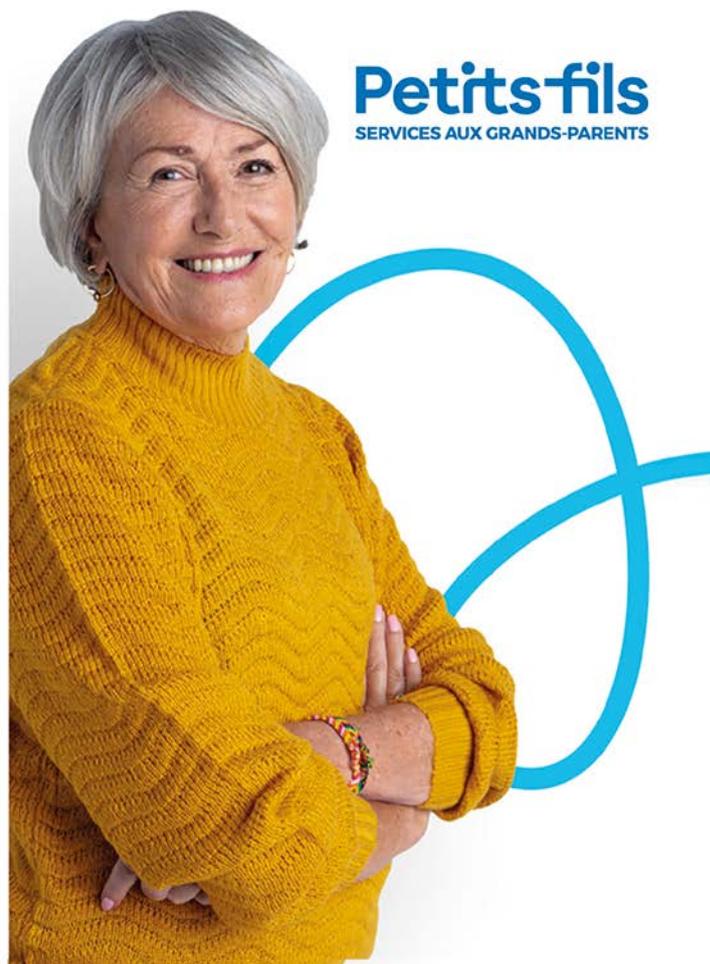
01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay

petits-fils.com



Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS





PLAN CANICULE, LA VILLE PREND SOIN DE VOUS

Dans le cadre de son dispositif de vigilance, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mettent à disposition des Arcisiens de 64 ans et plus ou en situation de handicap une salle fraîche accessible du lundi au vendredi, de 13h45 à 17h. Cette salle restera ouverte tout l'été, jusqu'au 2 septembre.

Vous pouvez par ailleurs **vous inscrire ou inscrire un de vos proches au registre du CCAS**. Il permet d'assurer un suivi des personnes fragiles ou isolées. Les agents du CCAS veillent à ce qu'elles soient en bonne santé et correctement hydratées et leur offrent écoute et assistance en cas de besoin.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la plateforme www.billetweb.fr/plan-canicule ou contactez le CCAS au 01 30 45 84 00.

Les bons réflexes

En cas de forte chaleur ou de canicule, voici quelques gestes à adopter :

- Buvez régulièrement de l'eau
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h)
- Évitez les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais en fermant les fenêtres et les volets
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.

Centre Communal d'Action Sociale
38, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 84 00
www.boisdarcy.fr

Élections européennes, les résultats

5 319 Arcisiens se sont rendus aux urnes dimanche 9 juin pour les élections européennes.

Total inscrits : 9 925

Total votants : 5 319 (53,59%)

Votes blancs : 51

Votes nuls : 50

Total votes exprimés : 5 218 (52,57%)

Résultats des listes dont le nombre de voix était de plus de 5 % :

- ▶ La France revient : 1 378 (26,41%)
- ▶ Besoin d'Europe : 856 (16,40%)
- ▶ Réveiller l'Europe : 712 (13,65%)
- ▶ La France insoumise : 594 (11,38%)
- ▶ La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe : 508 (9,74%)
- ▶ Europe Ecologie : 302 (5,79%)
- ▶ La France fière : 301 (5,77%)

Retrouvez les résultats complets par bureau de vote sur le site internet de la Ville.



Chiffres-clés

4 nichoirs à oiseaux installés au sein de la micro-forêt

6 arbres plantés au Parc Paysager de Beauregard, s'ajoutant à ceux déjà existants, conservés par la Ville

+ de 50 000€ investis pour la création du jardin pédagogique rue Hoche



NATURE EN VILLE : LES PROJETS SORTENT DE TERRE

La Ville est engagée dans un programme de végétalisation de son paysage. L'objectif est d'apporter plus de nature en milieu urbain pour offrir de nouveaux espaces aux Arcisiens en quête de détente et d'air frais.

Le mot de l'élu

Jérémy Demassiet

1^{er} Maire-adjoint en charge des Grands projets, de l'Environnement et du Cadre de vie



“**L**es espaces verts en milieux urbains ont un impact positif sur l'environnement et la santé des Français. C'est ce que révèle une étude récemment publiée (mai 2024) par l'Union nationale des Entreprises du Paysage et qui permet de légitimer tout le travail que nous menons depuis plusieurs années pour accorder plus d'espace à la nature en ville. Le 2 juin dernier, nous avons inauguré avec vous le parc paysager de Beauregard. Un véritable écrin végétal à l'angle de la rue Robespierre et de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier dont vous pourrez profiter pour flâner au grand air en famille. À la rentrée, les enfants de l'école élémentaire Vigée Le Brun découvriront leur nouvelle cour végétalisée tandis que leurs camarades de La Rosaie pourront enfin accéder au carré vert situé près

de la cantine pour jouer au plus près de la nature. Ces initiatives contribuent à améliorer la qualité de notre cadre de vie. Mais elles ne seraient rien sans un entretien rigoureux de ces espaces. Les efforts de l'équipe municipale pour vous offrir une ville plus verte passent également par le développement et l'épanouissement de la faune et de la flore de nos espaces verts. Après avoir mis en place les fauches tardives en 2023, la Ville vient de se doter d'un plan de gestion différenciée pour accentuer encore le développement de la biodiversité. Chaque espace vert de la Ville bénéficiera d'un entretien personnalisé. Nos jardiniers adapteront leurs actions pour favoriser la bonne santé de notre patrimoine végétal.

PARC PAYSAGER DE BEAUREGARD, UN PETIT POINT HISTORIQUE

La majorité a choisi de nommer la première micro-forêt de Bois d'Arcy "Parc paysager de Beauregard" en référence au nom historique que portait ce morceau de terrain.

En effet, une mention de Beauregard existe dans de vieux documents du cadastre de la Ville.

BOIS D'ARCY PASSE À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Afin de préserver la beauté de ses espaces verts, la Ville choisit la gestion différenciée. Cette méthode prend en compte les spécificités de chaque lieu pour adapter l'entretien qui leur est prodigué. Explications.

Nous vous en parlions en mars dernier. La Ville a commandé à la société Paysarbre une étude de ses espaces verts. Le rapport rendu au printemps a permis de définir un plan de gestion différenciée qui sera désormais appliqué pour l'entretien de la Ville.

Le plan préconise quatre niveaux d'entretien en fonction de la nature des végétaux et de la fréquentation des espaces découpés : intensif, semi-intensif, extensif et nature.

Les zones classées "intensif" ou "semi-intensif" sont des zones de passage où un entretien régulier est nécessaire pour faciliter la circulation et assurer la sécurité de tous les usagers. En revanche, les zones classées "nature" seront laissées en prairies ou tondues une à deux fois par an pour permettre le développement de la biodiversité,

l'épanouissement de la faune locale et permettre aux végétaux de mener à terme leurs cycles végétatifs.

Le travail des jardiniers s'adapte donc au rythme naturel des espaces. Cette méthode d'entretien permet en outre de limiter l'utilisation de l'eau et réduire le nombre d'interventions humaines et les coûts d'entretien pour la Ville.



Un entretien des arbres, haies et arbustes respectueux de la faune



Dans le cadre de son engagement en faveur de la protection de l'environnement, la Ville suit les recommandations de l'Office français de la biodiversité sur la protection des oiseaux. C'est pourquoi les arbres, haies et arbustes ne sont pas taillés entre mars et août, période de nidification des oiseaux. La taille et la coupe des végétaux peut en effet les déranger voire les déloger, perturbant ainsi leur cycle de reproduction.

Toutefois, la Ville intervient sur les haies et arbres créant un risque pour les usagers ou empiétant sur la voie publique. Le reste de l'année, les jardiniers interviennent sur les spécimens uniquement au cas par cas en fonction des zones de bois mort, pour réaliser des relèvements de couronne et des réductions de tailles.

UNE PAUSE EN VILLE AU PARC PAYSAGER DE BEAUREGARD

Inauguré le dimanche 2 juin 2024, le Parc Paysager de Beauregard offre aux Arcisiens un lieu de détente en plein air grâce à ses allées de déambulation et ses bancs.

L'ancienne friche à l'angle de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et de la rue Robespierre a cédé sa place à une micro-forêt urbaine, la première de Bois d'Arcy. Ce véritable écrin de verdure permet de valoriser ce terrain laissé à l'abandon tout en créant un espace où Arcisiens et la faune, comme la flore locale cohabitent harmonieusement.



C'est la raison pour laquelle de nombreux éléments de la friche ont été conservés pour construire ce parc paysager en libre accès. Les troncs de certains arbres abattus ont servi à fabriquer des bancs et des stationnements vélos. Par ailleurs, de nombreux arbres déjà présents sur le terrain ont été conservés. Cela permet d'avoir, dès cette année, des arbres

mûrs qui apporteront de l'ombre et de la fraîcheur aux promeneurs. Les futurs érables champêtres, hêtres, chênes et sapins blancs tout récemment plantés viendront compléter les différentes essences d'arbres conservées.

Une large allée centrale et accessible aux personnes à mobilité réduite est complétée de cheminements et de petites allées en copeaux de bois agrémentés de matériel de musculation en plein air et d'une fontaine.

Les lisières de forêt, bientôt sur les rails

Après deux ans de concertations avec les services de la Préfecture, la Ville a apporté quelques modifications au projet de lisières de forêt afin de prendre en compte les exigences en matière de protection de la faune, de la flore et de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques.

Il en ressort un projet plus vertueux et respectueux de l'environnement. Plus conforme également aux attentes de la Préfecture qui instruira le dossier de demande d'autorisation environnementale.

Le projet revisité tient toutes les promesses faites par la municipalité en matière d'infrastructures. Les lisières de forêt permettront aux Arcisiens d'accéder à des activités physiques de plein air grâce à l'aire de street workout, au boudodrome et à des aménagements pour les cyclistes. Une nouvelle piste de tir à l'arc est également prévue pour le club de tir de Bois d'Arcy. Il sera possible d'accéder à ce nouvel espace par la forêt grâce à un cheminement qui empruntera la route du Belvédère. L'objectif est d'offrir aux familles un accès direct à la nature, à la promenade et à la détente.

Calendrier de livraison :

- ▶ Instruction du dossier par la Préfecture : entre 12 et 15 mois
- ▶ Début des travaux : fin 2025
- ▶ Livraison : courant 2026

Un jardin pédagogique pour se familiariser avec la nature

La Ville poursuit la création d'espaces végétalisés en milieu urbain en se réappropriant un espace de 195 m² situé à l'angle des rues Hoche et Voltaire. Ce nouveau lieu donnera naissance à un jardin pédagogique ayant pour objectif de favoriser la restauration de la biodiversité.

Le jardin pédagogique hébergera une trentaine de vivaces et une vingtaine d'arbustes, principalement issus d'espèces d'origine francilienne. Cet espace végétal comprendra une cabane à hérissons, un mur à lézards et un hôtel à abeilles sauvages pour offrir à la faune locale un écosystème

favorable à son développement. Le choix des outils et matériaux a notamment pour but de faire revenir un maximum d'organismes vivants menacés en milieu urbain.

Cet espace offrira aux Arcisiens un nouveau lieu de promenade et de détente muni de bancs et de pergolas. Un point de rencontre qui permettra à toute la famille de découvrir avec la faune et la flore locales de façon ludique.



Stages d'été 2024

Du lundi 8 juillet
au vendredi 26 juillet

À la semaine, à la journée
ou à la demi-journée (4/5 ans)

Inscription
pour
septembre
ouvertes !



ÉCURIES DE BOIS D'ARCY
ecuriesba2@free.fr • 01 30 85 03 17

Un projet ? Une urgence ? Un dépannage ?

HELP!
Confort

urgence | dépannage | amélioration de l'habitat



Agence de Versailles
35 RUE DU CHEMIN VERT
78390 BOIS D'ARCY
versailles@helpconfort.com

N° 01 34 62 52 39
www.helpconfort.com

Société indépendante, membre du réseau HELP Confort, une marque de La Poste

Espace Beauté & Spa

THALGO

Oasis de Douceur

(2h00)

Hammam, Sauna avec accès à
l'espace de détente

+

Gommage du corps

+

Enveloppement au baume
hydratant

+

Massage du visage

SOLO : 129 € DUO : 249 €

Offre valable jusqu'au 31 Août 2024

Ouvert tout l'été (sauf les lundis du mois d'Août)

01.70.42.63.32

2A rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy

www.espacebeautethalgo.fr

DELARTE



**VENEZ REDECOUVRIR
VOTRE DEL ARTE**

DEL ARTE MONTIGNY

21 AVENUE VOLTA - À CÔTÉ DE GRAND FRAIS
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

portrait

Au cœur des JO

AVEC LE COUPLE LE JEUNE

Florence et Hervé Le Jeune, deux Arcisiens de 60 et 65 ans, ont été sélectionnés pour faire partie des 45 000 bénévoles qui veilleront au bon déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ils ont accepté de partager leur incroyable aventure avec nous.

Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir bénévole pour les JOP Paris 2024 ?

Hervé : Les derniers jeux d'été en France remontent à 1924. Nous n'étions pas nés (rires, ndlr) et la prochaine fois qu'ils reviendront en France, nous ne serons sans doute plus là. Donc c'était une occasion unique de participer à cet événement mondial.

Florence : Ça a été une évidence pour tous les deux. C'est une occasion exceptionnelle de vivre cet événement de l'intérieur.

Qu'est-ce qui se passe une fois qu'on est sélectionné ?

Hervé : On reçoit une proposition de mission qu'on a la possibilité de refuser, en fonction de nos disponibilités. Puis nous suivons des formations, d'abord assez générales, puis plus

précisément par rapport à nos missions.

Florence : Les formations générales portent sur l'attitude, le respect de la réglementation. La sécurité aussi. L'organisation est assez exigeante sur ce point pour que tout se passe au mieux. Elle insiste aussi beaucoup sur l'esprit d'équipe et la solidarité entre bénévoles.

Hervé : Il y a aussi un aspect culturel avec des cours sur l'histoire des jeux... Cela nous permet a minima de pouvoir répondre aux questions des spectateurs et des visiteurs.

Quelles seront vos missions pendant les Jeux ?

Hervé : Pour les paralympiques, je serai à Roland Garros pour les épreuves de tennis fauteuil. Je serai notamment chargé des spectateurs et de l'accueil. Ça consiste à accueillir, guider, conseiller les spectateurs et sécuriser les lieux. Sur les jeux, je serai présent pour les épreuves de cyclisme sur route et le marathon. Je serai déployé sur le parcours vraisemblablement. Nous n'avons pas encore le détail précis de nos missions.

Florence : Je passerai mes trois semaines de mission au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines pour les épreuves de cyclisme sur piste. Je m'occuperai

principalement des accréditations. C'est-à-dire la validation des accès, l'accueil etc, tout ce qui est lié à l'accréditation des athlètes.

Ce week-end vous avez récupéré vos tenues et vos accréditations ? (nous les avons rencontrés mi-juin, ndlr)

Hervé : Nous sommes allés à la Porte de Versailles pour récupérer toute la tenue qui est composée d'une paire de chaussures, de deux pantalons, de quatre paires de chaussettes, d'un blouson, d'un chapeau, d'un imperméable, d'un sac, d'une banane. Une belle dotation !

Florence : Ils nous ont aussi fourni nos accréditations qui nous donnent accès aux sites et des pass Navigo Easy personnalisés pour que l'on puisse prendre les transports en commun en illimité sur la période de notre mission.

Dans quel état d'esprit êtes-vous à quelques jours du début des Jeux ?

Ensemble : C'est la dernière ligne droite. Nous sommes toujours aussi motivés !



Mercredi 3 juillet : Fête du Cinéma – Tarif unique à 5€



BLUE & COMPAGNIE
Aventure / 1h44
Mer. 3 juil. à 14h, Sam. 6 juil. à 16h, Mar. 9 juil. à 16h15, Jeu. 11 juil. à 14h, Sam. 13 juil. à 18h30, Mar. 16 juil. à 21h



BAD BOYS RIDE OR DIE
Action / 1h55
Mer. 3 juil. à 16h15
Sam. 6 juil. à 13h30
Mar. 9 juil. à 20h45



UN P'TIT TRUC EN PLUS
Comédie / 1h39
Mer. 3 juil. à 18h45
Sam. 6 juil. à 20h30



LA PETITE VADROUILLE
Comédie / 1h36
Mer. 3 juil. à 21h
Sam. 6 juil. à 18h15
Mar. 9 juil. à 14h et 18h30



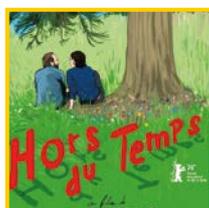
SUPER LION
Aventure / 1h17
Mer. 10 juil. à 14h30
Ven. 12 juil. à 14h
Sam. 13 juil. à 16h30
Mar. 16 juil. à 14h30



JULIETTE AU PRINTEMPS
Drame / 1h36
Mer. 10 juil. à 16h15
Jeu. 11 juil. à 18h30
Ven. 12 juil. à 21h
Mar. 16 juil. à 16h15



PARADIS PARIS
Comédie / 1h49
Mer. 10 juil. à 18h30
Jeu. 11 juil. à 20h45
Ven. 12 juil. à 16h
Mar. 16 juil. à 18h30



HORS DU TEMPS
Comédie dramatique / 1h45
Mer. 10 juil. à 21h
Jeu. 11 juil. à 16h15
Ven. 12 juil. à 18h30
Sam. 13 juil. à 14h



VICE-VERSA 2
Animé / Dès 6 ans / 1h36
Mer. 17 juil. 14h30
Jeu. 18 juil. à 15h15 et 21h
Ven. 19 juil. à 14h
Sam. 20 juil. à 17h
Mar. 23 juil. à 13h30 et 21h



MYSTÈRE SUR LA COLLINE AUX GÂTEAUX
Animé / Dès 3 ans / 1h10
Mer. 17 juil. à 16h15
Jeu. 18 juil. à 13h30
Mar. 23 juil. à 15h45



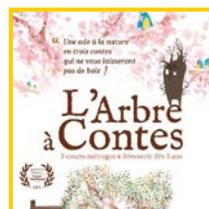
L'ENFANT QUI MESURAIT LE MONDE
Drame / 1h44
Mer. 17 juil. à 18h
Ven. 19 juil. à 20h30



LE COMTE DE MONTE-CRISTO
Aventure / 2h58
Mer. 17 juil. à 20h30
Jeu. 18 juil. à 17h30
Ven. 19 juil. à 16h45
Sam. 20 juil. à 13h30
Mar. 23 juil. à 17h30



ZAK & WOVO : LA LÉGENDE DE LEN-GARYS
Animé / Dès 6 ans / 1h25
Mer. 24 juil. à 14h30
Jeu. 25 juil. à 15h45
Sam. 27 juil. à 14h
Mar. 30 juil. à 14h30



L'ARBRE À CONTES
Animé / Dès 6 ans / 0h38
Mer. 24 juil. à 16h30
Jeu. 25 juil. à 14h30
Mar. 30 juil. à 16h30



LA FAMILLE HENNEDRICKS
Comédie / 1h38
Mer. 24 juil. à 17h45
Ven. 26 juil. à 20h30
Sam. 27 juil. à 16h
Mar. 30 juil. à 17h45



POURQUOI TU SOURIS?
Comédie / 1h35
Mer. 24 juil. à 20h30
Jeu. 25 juil. à 17h45
Ven. 26 juil. à 14h30
Sam. 27 juil. à 21h



THE BIKERIDERS
Policier / 1h59
Jeu. 25 juil. à 20h30
Ven. 26 juil. à 16h45
Sam. 27 juil. à 18h15
Mar. 30 juil. à 20h30 (VOSTF)



MOI MOCHE ET MÉCHANT 4
Animé / Dès 6 ans / 1h34
Mer. 31 juil. à 14h
Jeu. 1^{er} août à 16h et 20h45
Ven. 2 août à 14h
Sam. 3 août à 14h30 et 18h30



TO THE MOON
Comédie / 2h12
Mer. 31 juil. à 16h
Jeu. 1^{er} août à 18h
Ven. 2 août à 16h
Sam. 3 août à 20h30



ELYAS
Action / 1h39
Mer. 31 juil. à 18h45
Jeu. 1^{er} août à 14h
Ven. 2 août à 20h45



LES GENS D'À CÔTÉ
Drame / 1h25
Mer. 31 juil. à 21h
Ven. 2 août à 18h45
Sam. 3 août à 16h30

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs: Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places: 40€ (nominative, valable 1 an).

*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

Avant-Première: Adulte 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.



» MAIRIE

Les services de la Ville passent à l'heure d'été

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, les services de la Ville seront en horaires d'été. On vous détaille l'ensemble des horaires d'ouverture et les fermetures des structures.

Hôtel de Ville :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le jeudi de 12h30 à 19h30.

Maison des associations Lino-Ventura :

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La Maison des associations sera fermée du 14 juillet au 18 août inclus.

Médiathèque de La Tremblaye : (à partir du 1^{er} juillet)

mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. La Médiathèque sera fermée du 4 au 26 août inclus.

Le Cinéma de La Grange sera ouvert du 3 juillet au 3 août inclus pour une programmation spéciale Cin'Été. Le programme est à découvrir en P.24 de ce magazine. Le Cinéma et le Théâtre de La Grange seront fermés du 4 août au 3 septembre inclus. Pour la saison 2024-2025, la billetterie en ligne rouvrira le lundi 19 août.

Le foyer-restaurant du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reste ouvert tout l'été, du lundi au vendredi. La livraison de repas à domicile est également disponible pour les personnes en incapacité de se déplacer. Renseignements auprès du CCAS 38, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 01 30 45 84 00.

» DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vos commerces ouverts cet été

Cet été, certains de vos commerces fermeront leurs portes pour des vacances bien méritées. Afin de vous permettre de vous organiser, le service du Développement économique vous a préparé un résumé.



Les Pharmacies :

Pharmacie du Centre Commercial E. Leclerc
11, avenue Jean Jaurès
Pas de fermeture. Des horaires d'été pourront être aménagés.

Pharmacie de la Croix-Bonet
2, rue Blaise Pascal
Fermée du lundi 5 au dimanche 18 août inclus.

Pharmacie Ravel
Centre Commercial de la Petite Tremblaye
17, rue Maurice Ravel
Pas de fermeture. Des horaires d'été pourront être aménagés.

Pharmacie Weber
50, avenue Jean Jaurès
Fermée du lundi 12 au dimanche 18 août inclus.

Boulangeries

Au Pain d'Autrefois
33, avenue Paule-Vaillant-Couturier
Fermée du mardi 23 juillet au mardi 20 août inclus.



Boulangerie Giraud
34, avenue Marcel Hirbec
Fermée du mercredi 7 au mercredi 21 août inclus.

Sweet Home
Centre Commercial de l'Église
Rue Robespierre
Fermée du lundi 12 août au jeudi 12 septembre.

Maître Pierre
8, avenue Arletty
Fermée du samedi 3 au dimanche 25 août inclus.

- Agenda -

PARTIR EN LIVRE à la Médiathèque de la Tremblaye

Du mercredi 3 juillet au samedi 20 juillet

13, rue du Parc. À partir de 6 ans. Sur inscriptions à mediatheque@boisdarcy.fr



Comme chaque année, Bois d'Arcy s'associe au festival national du livre jeunesse Partir en livre qui a pour but d'offrir une pause lecture ludique aux enfants durant l'été. Pour cette 10^e édition, le thème tourne autour des Jeux Olympiques et du sport. La Médiathèque de La Tremblaye organise plusieurs ateliers pour les familles.

Mini-panier de basket
Mercredi 3 juillet
☺ À 16h

Quiz olympique
Samedi 6 juillet
☺ À 15h

Après-midi jeux
Mercredi 10 juillet
☺ À 15h

Dessine ta phryge
Mercredi 17 juillet
☺ À 15h

Jeux XXL
Samedi 20 juillet
☺ À 15h

Exposition
"L'histoire des jeux équestres de l'Antiquité à aujourd'hui"
Du 2 au 13 juillet



En partenariat avec la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, la Médiathèque de La Tremblaye invite les Arcsiens à découvrir l'exposition "L'histoire des jeux équestres de l'Antiquité à aujourd'hui". L'occasion de se familiariser avec une partie de l'histoire des Jeux olympiques avant le début des épreuves le 26 juillet.

À La Médiathèque de La Tremblaye, aux horaires d'ouverture - 13, rue du Parc.

Fête de l'été
Du 10 au 12 juillet
☺ De 13h30 à 18h



Le Service Animation Jeunesse propose trois jours d'animations à destination des jeunes de 9 à 16 ans pour profiter des premiers jours de l'été en familles. Au programme : structures gonflables (faucheuse, penalty goal, multiplay circus...), stand de teqball, panna arena, pistolets à eau. Et pour les plus jeunes, des activités manuelles (coloriages, gommettes, tatouages éphémères...). Mercredi 10 juillet, ne manquez pas

la compétition de Jumpin'warrior sur la pelouse du COSEC. Il s'agit d'un parcours d'obstacles gonflables que les participants devront franchir le plus rapidement possible. 4 finalistes seront sélectionnés pour participer à la finale nationale organisée par le prestataire Anim'Events.

Au COSEC - 1, rue Alexandre Turpault.

Bal du 13 juillet
Fête du Lotissement Saint-Jean
Samedi 13 juillet
☺ À partir de 11h30

Venez partager un moment convivial rue Gabriel Péri. Jeux de société, exposition sur l'histoire du quartier, repair'café... de nombreuses animations vous seront proposées tout au long de la journée. Cette dernière se conclura par le

- Agenda -

traditionnel Bal du 13 juillet organisé pour l'occasion rue Gabriel Péri, en partenariat avec la Ville de Fontenay-le-Fleury.

Des food-trucks seront présents toute la journée pour les petites faims ainsi qu'une buvette.

Collecte de sang Lundi 29 juillet

☉ De 14h30 à 19h30

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Salle des fêtes de la Tremblaye. 11, rue du Parc.

Portage à domicile Jeudi 1^{er} août



Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Collecte de sang Vendredi 30 août

☉ De 14h30 à 19h30

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang. Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

Salle des fêtes de la Tremblaye. 11, rue du Parc.



Vos rendez-vous de la rentrée !

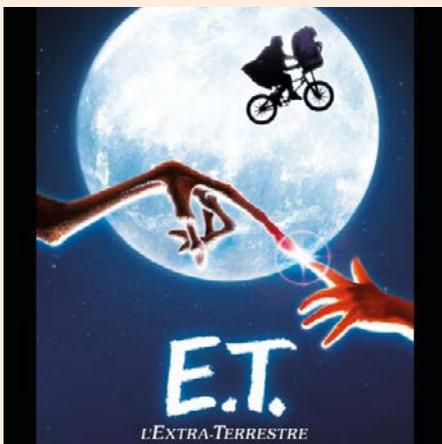
Cinéma en plein air Vendredi 30 août

☉ À 21h

Après vous avoir demandé de voter pour votre film préféré sur les réseaux sociaux, c'est finalement le film *E.T. l'extraterrestre* qui a remporté le plus de suffrages.

Venez donc nombreux (re)découvrir ce classique du cinéma.

Pelouse François André-Michaux



Fête de la Saint-Gilles Samedi 31 août

☉ À 20h



La traditionnelle Fête de la Saint-Gilles vous propose cette année encore un grand feu d'artifice suivi d'un bal animé par un DJ.

Rendez-vous place Truffaut à partir de 20 h

Course cycliste de la Saint-Gilles Dimanche 1^{er} septembre

☉ À 13h15 et 15h

Cette année, le Prix de la municipalité proposera 2 courses de 50 et 80 km dans le quartier de la Croix-Bonnet. L'aire de départ et d'arrivée accueillera les spectateur face à la Résidence Le Bois Soleil, spectacle garanti !

Courses organisées par le VCMB. Rendez-vous au 17, rue Jacques-Tati. Départ de la 1^{re} course à 13 h 15, arrivée prévu à 14 h 45. Second départ à 15 h arrivée prévue vers 17 h.

Forum des associations Samedi 7 septembre

☉ De 10h à 17h

Rendez-vous pour le Forum des associations qui s'installera au stade Jean-Moulin. Toute la journée venez à la rencontre des associations de la Ville. Le CCAS et les services de la Ville seront également présents pour vous présenter leurs activités.

Au stade Jean-Moulin - rue Alexandre Turpault.

Restauration sur place.

Rallye découverte du quartier Église / hoche Dimanche 22 septembre

☉ À 14h30

Le Conseil de quartier Église / Hoche vous propose un rallye en famille à la découverte de votre quartier.

Rendez-vous au square Alexis de Tocqueville.

Pré-inscriptions au Forum des Associations.

GROUPE MAJORITAIRE

“Continuons ensemble !” - 28 élus

Accompagner nos jeunes sur le chemin de la citoyenneté.

Alors que notre pays traverse une crise politique majeure, il nous paraît essentiel de poursuivre nos actions auprès des jeunes arcisiens pour qu'ils deviennent des citoyens responsables. À Bois d'Arcy nous avons la chance d'avoir un Conseil Municipal des Jeunes très investi qui effectue de nombreuses missions en faveur de la solidarité et de l'environnement à l'image des collectes effectuées pour des causes solidaires, aux opérations "nettoyons la nature" ou à leur présence lors de nos commémorations. Parmi eux, deux jeunes ont suivi une formation pour devenir porte-drapeau. Plus qu'un symbole, cette implication prouve qu'ils ont compris leur rôle dans la transmission du devoir de mémoire. Et toujours dans cet apprentissage de la citoyenneté, les élèves de CM2 viennent de recevoir leur passeport du civisme pour récompenser les actions qu'ils ont menées avec leur enseignant ou en lien avec les services de la Ville pour montrer leur engagement citoyen. L'équipe municipale majoritaire est fière de cet engagement et espère qu'ils deviendront des citoyens investis. En attendant nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

GROUPE D'OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 5 élus

Éviction des conseils de quartier

Alors que la municipalité se targue que « les conseils de quartier sont au cœur de la politique de démocratie locale », comment expliquer que les membres siégeant au conseil municipal ne peuvent plus y participer. Un élu de notre groupe, faisant partie d'un conseil de quartier comme n'importe quel arcisien, s'est vu mis à la porte de cette instance consultative sans autre explication que celle de la modification de son règlement intérieur. Aucune information jusqu'à ce jour ne nous est parvenue concernant cette modification. Il est mentionné dans le magazine de juin que chacun est le bienvenu. Qui a décidé que les conseillers municipaux ne siègeraient plus en tant qu'arcisien lambda ? N'est-ce pas le conseil municipal qui fixe la dénomination, la composition ainsi que les modalités de fonctionnement ? Cette décision est anti démocratique . Être élu signifierait donc la fermeture des portes et surtout une participation citoyenne mise à mal. Nous habitons la commune et ce simple fait devrait nous permettre d'intégrer une instance où il est question de notre lieu de vie. Ces conseils de quartier absorberont-ils les comités consultatifs ?

NAISSANCES

- 6 juin 2024 Maëlo BARBANÇON



Maëlo
BARBANÇON

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : mairie@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d'Arcy est donc dans l'obligation de demander l'accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville
2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires
(hors vacances scolaires)
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations
Lino-Ventura
2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 9h30 à
12h30 et 13h30 à 17h30

Collectes des déchets
(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères

Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier
Tous les mardis matin

Encombrants

Tous les 3^e mercredis
du mois

> Prochaines dates :
mercredi 17 juillet 2024
mercredi 21 août 2024

Déchets végétaux

Tous les mercredis

Déchetterie intercommunale
de Bois d'Arcy

Rue Abel Gance

ZAC de la Croix-Bonnet

Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)

> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;

> le samedi : de 9h à 18h ;

> le dimanche : de 9h à 13h.

Fermée les jours fériés.

Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



On voit régulièrement des rats se promener dans la ville. Que fait la municipalité pour lutter contre ces nuisibles ?

La Ville a contracté un marché avec une entreprise spécialisée dans la dératisation et la gestion de nuisibles. Elle intervient principalement dans les réseaux, avec plusieurs passages annuels. Les produits utilisés répondent aux nouvelles normes environnementales imposées. Toutefois, nous avons constaté que ces produits peuvent être moins efficaces. Le nombre de passages de la société devra sans doute être revu à la hausse.



Comment se fait-il que les Arcsiens ne soient pas prioritaires pour s'inscrire dans les associations de la ville ?

La Ville n'interfère pas dans les critères et modalités d'inscription des associations. Le nombre de places peut être restreint. Nous vous invitons à contacter l'association à laquelle vous souhaitez vous inscrire le plus tôt possible.



On attend toujours la construction d'une piste cyclable au- dessus de l'A12 pour rejoindre Saint-Cyr- l'École.

A-t-on une chance de la voir un jour ?

C'est un projet que la Ville soutient depuis plusieurs années. La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et le Département des Yvelines ont lancé une étude. La faisabilité est compliquée mais la Ville continue à solliciter tous les acteurs impliqués.



Bois d'Arcy



fontenay-le-fleury

Bal du
13 juillet



Intercommunal
Rue Gabriel Péri
Quartier du Lotissement

Dès 11h30: Jeux de société, exposition sur
l'histoire du Quartier, Repair'café,
food-truck et buvette

21h: Ouverture de la piste de danse
avec DJ (*jusqu'à minuit*)

Évènement organisé en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Bois d'Arcy.

boisdarcy.fr